



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 04/04/17

Reçu en Préfecture le : 12/04/17  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 3 avril 2017**  
**D - 2017/138**

***Aujourd'hui 3 avril 2017, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET,  
*Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 16h10*

**Excusés :**

Madame Magali FRONZES, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Monsieur Jacques COLOMBIER

## **Bus à Haut Niveau de Service. Enquête publique. Avis de la Commune de Bordeaux**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de Bordeaux Métropole a lancé en 2015 la concertation pour une ligne de Bus à haut niveau de service (BHNS) Bordeaux-Saint-Aubin de Médoc. Cette future ligne de transports en commun, dont la mise en service est prévue à l'horizon 2020, doit permettre de desservir Caudéran, Eysines, Le Haillan, Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles et Saint-Aubin de Médoc pour un coût prévisionnel d'investissement d'environ 100 M€.

Le BHNS se distingue du bus classique par ses infrastructures (plateformes de circulation réservées, priorité aux feux...), son matériel (grande capacité de transport, meilleur confort...), sa fréquence de circulation élevée et son coût moindre (5 fois moins cher que le tramway).

Le projet est actuellement en enquête publique et sur Bordeaux il prévoit :

### **Bordeaux Caudéran**

En lien avec le projet urbain, Caudéran Ville Jardin, le projet BHNS intègre les contraintes de circulation et d'aménagement propres au quartier. Il desservira la future médiathèque, sans en grever la future implantation. Il assurera une liaison avec les principaux établissements scolaires de la zone (Monséjour, Grand Lebrun, Saint-André, Cocteau...)

L'avenue du Général Leclerc, initialement imaginée à sens unique dans sa portion comprise entre la rue Michelet et le Monument aux Morts, est maintenant mise en sens unique (sens vers Bordeaux réservé aux Transports en commun) uniquement de 7h à 9h, du lundi au vendredi, hors jours fériés, conformément aux demandes des commerçants locaux. La Ville de Bordeaux se félicite de cette évolution qui permettra de répondre aux intérêts du commerce local sans pénaliser la performance du BHNS.

La rue du Grand Lebrun, initialement alignée sur 4m de large, conformément au plan d'alignement existant (depuis 1986), est proposée avec un alignement de 2m de large, moins pénalisant pour les riverains. Si le solde global de places de stationnement est légèrement déficitaire sur la rue en elle-même, la création de nouvelles places rue de l'école Normale permet d'atteindre l'équilibre global. Là encore, les améliorations apportées au projet depuis la phase de concertation sont très positives.

### **Bordeaux Centre**

L'ambition de créer un site propre entièrement dédié aux transports en commun du monument aux Morts de Caudéran à Mériadeck induit une modification importante des usages sur le secteur Croix Blanche/Capdeville. L'interdiction aux voitures d'entrer dans Bordeaux par cet axe va nécessairement modifier les habitudes des riverains, mais va aussi apporter un apaisement salvateur dans un quartier aujourd'hui traversé de part et d'autres par un trafic de transit non négligeable.

Le solde des places de stationnement largement déficitaire sur le secteur sera pour partie compensé par le report modal des usagers habitués à venir sur le quartier en voiture et qui y viendront en BHNS. Toutefois les réflexions dans le cadre du groupe de travail sur le stationnement doivent se poursuivre pour ne pas pénaliser outre mesure la zone. Il est nécessaire de souligner les importants efforts réalisés conjointement par la Métropole et la ville pour améliorer l'offre de stationnement. Ainsi, la généralisation du stationnement résident le long de l'itinéraire intra boulevard a déjà augmenté sensiblement la rotation et facilité le stationnement des riverains. Les travaux conduits par l'observatoire apportent en outre des solutions à la plupart des situations délicates.

A ce titre, l'expérimentation d'autorisation du stationnement devant les dépressions charretières, qui ne pose aujourd'hui aucune difficulté et a permis de mettre à disposition près d'une cinquantaine de places nouvelles, est, elle aussi, en ce sens très positive. Dès la fin de l'expérimentation, une demande d'intégration de cette disposition au code de la route pourra être envisagée et adressée à l'Etat.

Il convient de noter que l'offre de stationnement en ouvrage est très riche le long de l'itinéraire sur le secteur centre et sud puisqu'à moins de 500 m du tracé, existent déjà les parkings : Auditorium, Grands Hommes, Gambetta, Mériadec, République, Victoire, Capucins, Meunier, Saint Jean et Paludate. Les opérations programmées sur l'îlot Casteja et sur Thiac./Lebrun viendront enrichir cette capacité.

Le sas prévu Place Lucien Victor Meunier est un traitement intéressant du quartier. En donnant une place forte aux commerces, piétons, écoliers de la zone, le projet intègre la vie locale et l'accompagne.

#### Bordeaux Sud

Le traitement des cours Aristide Briand et Marne est un enjeu fort du quartier Bordeaux Sud. Si la proposition faite assure un compromis favorable pour le cours de la Marne (maintien des arbres en dehors de la station Capucins, mixité d'usage entre voitures et transports en commun, dynamisation de la Place Pierre et Marie Curie), il serait souhaitable que le traitement du cours Aristide Briand puisse être revu avec l'objectif d'obtenir des résultats similaires. En effet, il semble difficilement envisageable que la section entre la rue Paul Louis Lande et la station Victoire puisse rester à 4 files de circulation comme proposé. Un traitement à l'image du cours de la Marne mixant piétons, cyclistes, stationnement, voiture et transports en commun sur 3 files de circulation est à privilégier.

Enfin, une desserte via le quartier Euratlantique du quai de Paludate, dès que possible, et de la future Grande salle de Floirac, dès la réalisation du futur Pont JJ Bosc, serait une réelle plus-value pour la desserte de Bordeaux.

De manière générale, le BHNS constitue un transport structurant qui viendra compléter efficacement le réseau de tramway de la Métropole. Les prévisions de fréquentation élevées et l'excellent bilan socio-économique qui en découlent soulignent toute la pertinence du projet.

De ce qui précède, je vous propose de formuler un avis favorable au présent dossier en versant cette délibération aux registres de l'enquête publique actuellement en cours sur le projet

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 3 avril 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Louis DAVID**